

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 44

Artikel: M. Bobineau rentier
Autor: J.M. / Bobineau
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212493>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

Sommaire du N° du 28 octobre 1916 : Min dè valet (Djan dai Pivè) — M. Bobineau rentier (J. M.) — « Qui fait la faute, la boit ! » — Mots d'autrefois (Ch. D.) — Dans le monde des bambins. — Les tout derniers.

MIN DÈ VALET

NAN min dè valet, tzi lo cosandai dài Perreyrè. Mâ dài demì-batze, Dieu me prégne se n'an pa dévenâ d'ein avâi adrâit atant que de dzo dein 'na senan-na ! La derràira l'è vagnâte hier à né. Se lo père l'îre motzet, vo lo pâdè crâire !

On lâi de *Campion* à stu cosandai, po cein que campioûne on bokenet.

L'alâvè querî la tante Rose, que le vigné bâilli on cou de man pè tzi leu. Ein lo viyein passâ, 'na beïnda de felletti, que banbanâvan pè la tzerrâire, s'enmodiran à ritournâ :

Luvi Campion
L'è on tot bon
Po lè z'allion.
Tire l'aullhe, l'aullhetta
L'aullhon.

Luvi Campion
Fâ dâi dzeppon,
Dâi z'éguation.
Tire l'aullhe, l'aullhetta,
L'aullhon.

Luvi Campion
L'a todâlon
Dè cliau fennon.
Tire l'aullha, l'aullhetta,
L'aullhon.

L'è z'a-t-e ohiuvê tsantâ, lo cosandai ? Pu pa vo dere. S'einfattâvè tot adrâi dein n'allâie et clliottizivè amon dâi z'egrâ. Toc, toc, busse à 'na porta.

— Ite-vo quie, tanta Rose ?

— L'è tè, Luvi ?

— Oï.

— Epu ?

— Ak ! onco ienna.

— Lo bon Dieu vo bégne tré ti, Luvi ! Tot s'è-t-e bin passâ ?

— Se lo conteintemein lâi étai pî, porrai pa mi z'âla.

— Fô sè conteintâ kemin on sè trâove... Lo tire-mondo lâi è-t-e oncora ?

— L'è dza reinla. N'ein ain pa fôta por ora. Vâo revêgnî déman, que l'a de. Mâ n'è pa lo tot : s'on sè pouâvè refiâ su vo por on par dè dzo, cein no farai grô servîgo, tanta Rose.

— Lâi âodri dein 'na voverbetta. Te comprein, mè fô mè retchandzî... Attein-te vâi !... Tè la clia de la cava : te preindri duvè botollie de boutzî dézo lo bossot dâo maitein et t'ein bâilleri tot lo drâi on verro à la Lizon. Ne lâi a rein û vin !

— Gran maci.

— Mâ quinta potta que te fâ, Luvi !

— L'è quan ie sondz' à cliau crouïè linvoué de per inque. Se fotan de mè pè lo veladzo. Dian que noutron ottò l'è l'ottò ài fennon. Sta

matena, l'é réchu on papâi avouè dâi verset tot pllein dè dzanlliè. Frâmo que l'è clia poison de gratta-papâi dô notéro que l'a cein fê. Sè pâo bin bragâ, li que n'ein vâo avâi ne ion ne ienna, ci tzévéco !

— Laisse-lè pî dere.

— Kemin fô sé vaire couyenâ pè clia tsancro dè merda !

— Quie vâo-to, on è adi bllâmâ pè pîle rheindre que sè. Te fô pa te vergognî dinse, Luvi. 'Na vergogna, ou-tô, 'na vergogna sarai se te n'irâ pa bin benaize d'avâi 'na bouna fenna kemin la Lizon et dâi bouébè que san tan bravetté et que l'aran oquî po sè mariâ.

— Vâ, mâ peinsâ-vo vâi, tanta Rose : min de valet ! E-t-e pa on' affron ?

— Kaize tè ! Lè valet veindran ein aprî : lè z'uti po lè fêre san pa z'ébricâ.

DJAN DAI PIVÈ.

« Au Diogène ! » — Un particulier de Revire-Bocan se propose d'ouvrir une auberge. Le pasteur venant à passer, il l'arrête :

— Si c'était un effet de votre bonté, monsieur le ministre, trouvez-me voir un joli nom pour ma pinte.

— Je mettrai : « Au Diogène. »

— Qu'est-ce ça, Diogène ?

— C'était un philosophe grec qui habitait un tonneau de vin et qui ne buvait que de l'eau.

M. BOBINEAU RENTIER

M. Bobineau — appelons-le ainsi, puisqu'aussi bien il ne nous pardonnerait pas de l'appeler par son nom — a fait, au cours des longues années qu'il a passées dans le négoce, des bénéfices assez rondelets pour qu'il lui ait été permis, juste avant la guerre, de liquider son commerce dans de bonnes conditions et de se retirer sous l'orme.

Très sédentaire durant tout le temps qu'il fut dans les affaires, M. Bobineau s'était toujours promis que, sitôt affranchi de tout souci, il sacrifierait, comme il disait : « à la muse des voyages ». C'était la réalisation d'un rêve longement caressé.

Mais la guerre avait éclaté soudain ; cette guerre dont on parlait depuis si longtemps sans qu'elle se déclarât, qu'on avait fini par n'y plus croire. Elle avait bouleversé tous les plans de M. Bobineau. Il hésitait à affronter les formalités compliquées qui faisaient obstacle au libre passage de la frontière. De plus, la baisse générale et persistante des valeurs avait provoqué dans le portefeuille de M. Bobineau des perturbations, sinon inquiétantes, du moins assez sérieuses pour qu'il ne pût y rester indifférent. Il lui avait fallu modifier ses projets et se rabattre, pour occuper ses loisirs, sur des plaisirs moins coûteux que les voyages et réalisables dans les limites du pays.

Comme M. Bobineau avait fait partie, jadis, en qualité de membre passif, d'une société de tir, il en conclut tout naturellement qu'il était bon

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

tireur, un Guillaume-Tell vingtième siècle. Il choisit donc la chasse pour passe-temps d'automne. Il fit emplette d'un fusil dernier cri, de tout le fournit nécessaire à un nemrod et d'un permis, car M. Bobineau n'avait rien du tempérament d'un braconnier.

Mais chasser seul ne lui disait rien, et pour cause. Il s'adressa donc à des amis qui chassaient en commun depuis plusieurs années et leur proposa son concours. Prudemment et poliment, du reste — ils invoquèrent un prétexte quelconque — les amis de M. Bobineau déclinèrent l'honneur d'être ses partenaires. Celui-ci comprit qu'il lui fallait frapper à une porte où il fut moins connu, quant à ses titres de chasseur.

Qui cherche trouve. M. Bobineau découvrit les compagnons désirés. Dire qu'il fut accueilli avec empressement serait peut-être exagéré ; l'ignorance où ses partenaires étaient de son expérience excusait bien quelque réserve. Mais il fut accepté. C'est tout ce qu'il demandait. Et déjà Bobineau, chasseur, tout fier, ne rêvait que d'exploits cynégétiques. Il se voyait revenant le soir au logis, fourbu, les jambes fléchissantes, mais le carnier rebondi.

Et Mme Bobineau, enthousiasmée, de s'écrier :

— Oh ! Anatole, comment, c'est toi qui as tué tout ça ? Viens donc que je t'embrasse, sublime assassin !

La vérité est que Mme Bobineau n'était point si enchantée que cela de l'enrôlement de son cher époux sous le drapeau de Saint-Hubert. Elle avait des pressentiments angoissants. Elle voyait son Anatole lui revenir avec du plomb dans... l'aile ou flanqué de deux gendarmes, qui l'auraient arrêté pour homicide par maladresse, pardon, par imprudence.

Mais Anatole n'avait aucune de ces craintes puériles. Il était sûr de lui.

* * *

M. Bobineau manqua l'ouverture, car, durant la nuit précédente, Mme Bobineau fut soudain prise d'un mal qu'un médecin sincère eut qualifié de « diplomatique ».

C'est que la bonne femme ne pouvait se faire à l'idée que son mari, si délicat, si habitué au confort et à toutes ses aises, allait courir par monts et vaux, sur les pentes abruptes des monts, lui qui avait le souffle si « court », dans les marais, lui qui contractait un coryza chaque fois qu'il prenait un bain de pieds. Et puis il y avait ce fusil, ce maudit fusil, et chargé encore. Mme Bobineau n'en dormait plus.

Mais Anatole avait décreté qu'il serait chasseur et il s'était engagé. Un honnête homme n'a qu'une parole.

Or Mme Bobineau était à bout d'expéditions. Elle dut capituler. Et le lendemain de l'ouverture, au petit jour, après avoir essayé une bordée de recommandations, Anatole, s'en fut rejoindre ses compagnons qui devaient attendre avec impatience sa venue.

La liberté n'est plus un rêve,
Les droits de l'homme sont vainqueurs.

— Ah ! vous voici, enfin, Bobineau ! On commençait à vous prendre pour un fumiste.

— Ah ! messieurs, moi, fumiste : j'étais mercier-quincailler, ne vous déplaise. Me voici. Je suis votre homme.

— Eh ! bien, « notre homme », en chasse et ne lambinou pas, hein ! Il est tard déjà.

On se dirigea vers la forêt. Le temps était brumeux et froid. M. Bobineau toussotait aux caresses du brouillard.

— Oh ! dites-donc, les amis, pas si vite ; laissez-moi donc le temps de souffler.

— Vous soufflerez là-haut, quand vous serez à votre poste. Pour le moment, il faut marcher. Allons, du courage.

On marcha encore une bonne demi-heure, tantôt dans les guérets, tantôt dans les ronces, où M. Bobineau, s'égratignant, jurait, sacrifiait sans relâche.

— Ah ! cette fois, nous y voici. Bobineau vous allez vous poster ici. Ayez l'œil ouvert et pas un mouvement. Entendu ?

— Entendu !

— Si nous ne le tisons avant vous, le lièvre doit passer là. Et ne le manquez pas, bigre !

— Soyez tranquilles.

Deux heures déjà se sont écoulées. De temps en temps, M. Bobineau a entendu, oh loin, bien loin, les aboiements des chiens, poursuivant une bête. Mais il n'a rien aperçu ni vu revenir un de ses compagnons. N'osant bouger, pour ne pas enfreindre la consigne, il sent tous ses membres se raidir. Il a les pieds humides et, déjà, perçoit que s'il ne rapporte pas de gibier de ce premier jour de chasse, il aura du moins attrapé un bon rhume de cerveau. Il allumerait bien une pipe, mais il n'ose.

Soudain, il entend du bruit dans un buisson, derrière lui. Il se met en garde. C'est le lièvre, sans doute. Non point, ce n'est que son chien Fouinet — ainsi nommé, sans doute, par ce qu'il n'a pas pour deux sous de flair. Fouinet s'ennuyait de son maître, et puis, entre nous, il en avait assez de courir la campagne.

Demi-heure s'écoule encore. Toujours rien. M. Bobineau bourre sa pipe, affaire de tuer le temps. Il s'apprête à l'allumer, lorsqu'il entend de nouveau remuer dans les taillis voisins. Cette fois, pour sûr, c'est le lièvre. En se mettant précipitamment en position de tirer. M. Bobineau lâche sa pipe qui, bondissant de roc en roc, s'en va choir tout en bas, dans le ravin.

Ce n'était pas un lièvre, mais une innocente chèvre qui, à la vue de Bobineau, menaçant, le nargue de ses petits yeux malicieux : « Remettez-vous, ce n'est que moi. Et vous ne me faites pas peur Oh ! non. »

M. Bobineau, doublement désappointé, regarde, mélancolique, là-bas, tout au fond du ravin, l'endroit où git sa pipe, tandis que Fouinet, impassible, semble lui dire : « Oh ! tu sais, y a rien de fait, tu me m'as pas dressé à rapporter les têtes de pipe ! »

Demi-heure encore s'est écoulée. Nouveau bruit dans les fourrés. Quelque chose bouge. Miracle, c'est un chevreuil. Il s'est arrêté, ignorant du danger, M. Bobineau épingle. Mais au moment où il va lâcher son coup : Apsiou !... Apsiou !...

— Imbécile ! exclame, derrière lui, une voix irritée.

Et il voit surgir d'un buisson, un de ses compagnons, qui guettait l'animal. Vive explication, gros mots, etc.

Le chevreuil s'était discrètement éclipsé. Et le chasseur, furieux, plante-là Bobineau et s'en va en bougonnant : « A-t-on jamais vu pareil taborniau ! En voilà un qui aurait mieux fait de rester couché ! »

De nouveau seul, Bobineau, dont l'enthousiasme, en même temps que ses pieds, s'est

sensiblement refroidi, se remet, résigné, aux aguets.

Mais voilà qu'il sent, un peu au-dessous de l'estomac, de douloureux élançements. Ils augmentent graduellement de violence. Encore un effet du froid de pieds.

Il n'y tient plus. Il y a dans la vie des nécessités impérieuses. Ma foi, tant pis pour le lièvre, tant pis aussi pour la forme. M. Bobineau a posé à terre son fusil et son carnier, débouclé sa ceinture, et s'est retiré à l'écart, dans un buisson.

Fouinet, toujours impassible, veille sur la pudeur de son maître.

Crrra !

— Aie !... aie !... Au brigand !... à l'assassin !

— Tonnerre de mille tonnerres ! mais que faisiez-vous donc-là, dans ce buisson ?

— Mais je... Oh ! aie !... Je suis perdu... Oh ! Eulalie... Je suis mort !

— Mais non, mais non, vous n'êtes pas mort. On ne meurt pas comme ça. Aussi, a-t-on jamais vu, se cacher dans un buisson, en temps de chasse, pour... C'est impardonnable. Heureusement que c'était de tout petit plomb. Vous saignez à peine. Rhabillez-vous, je vous accompagnerai jusqu'au prochain village. Il y a justement un médecin.

— Oh ! là là, là là quelle affaire !... Aie !... aie !... Je sens que je ne m'en tirerai pas. Si au moins je puis revoir ma femme.

— Mais oui, mais oui, calmez-vous ; vous la reverrez, votre femme, et elle ne vous en aimera que plus. Les dames ne prisen pas tant les hommes sans poids... Non, mais quelle idée vous a donc pris là ?... C'est inconcevable.

M. Bobineau est rentré chez lui, où Mme Bobineau l'a accueilli comme on devine... Mais elle a fini par lui pardonner, bien sûre qu'avec son plomb dans... l'aile, il ne songerait plus à la chasse et qu'il se contenterait désormais des rhumes de cerveau qu'il contracte dans son bain de pieds.

Et, en effet, M. Bobineau a vendu son fusil et son carnier ; il a fait encadrer son permis. Il a gardé Fouinet, auquel il a fait cadeau d'un collier neuf et qui n'accompagne plus son maître qu'au cercle. Là, le fidèle chien, toujours placide, se couche sous la chaise de son maître et attend les morceaux de sucre que lui donne régulièrement le garçon, qui « aime tant les cabots ! »

J. M.

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille. — Abonnements : (Un an), Suisse : fr. 3,50 ; Union Postale : fr. 4,60. Les abonnements partent de Janvier.

Sommaire d'octobre 1916 : I. La Roumanie et les Roumains, par Eug. Pittard. — II. La lettre, nouvelle, par I. Kaiser. — III. Les livres et reliures. — IV. Vendanges locarnaises, par L. H. — V. Pot-au-feu : Un bon rôti ; Choux et poireaux ; Conserve de tomates. — VI. Menus. — VII. Recettes diverses. — VIII. Souvenirs de la Légion étrangère : Quelques types de l'ancienne Légion, par Th. du Plessis. — IX. Hors-texte : Bébê-roi. — X. Travaux féminins : Dentelle et triangle ; Des-sus de coussin ; Poche-serviette. — XI. Enfantillages, poésies, par Ch. Fuster. — XII. Le père Samson, par P. Scioberet.

« Qui fait la faute, la boit ! »

Un moine, en homme de bonne humeur, fit un jour de ce proverbe une application assez maligne.

Son supérieur ayant trouvé dans sa chambre une bouteille pleine de vin, contrairement à la règle de la maison, l'en réprimanda :

« Mon frère, lui dit-il, de quelle faute ne vous êtes-vous pas rendu coupable en contrevenant ainsi à la règle. »

— Mon révérend père, reprit le religieux, je sais que j'ai fait une faute, mais je la boirai.

MOTS D'AUTREFOIS

Cet article est extrait du *Collaborateur*, bulletin de l'Association des commis de Genève. Nos lecteurs y trouveront, sans doute, d'autant plus de plaisir que dans les vieux mots évoqués par M. Ch. D. ils en reconnaîtront plus d'un qui avait cours chez nous, comme à Genève. Beaucoup de ces mots ont déjà disparu du langage courant. Ils n'y ont pas été remplacés ou, s'ils l'ont été, ce n'est pas toujours, certes, avec avantage.

La Genève d'hier pratiquait volontiers, dans la langue du peuple, certains mots bizarres et hors dictionnaire, transmis de génération en génération, depuis une époque indéterminée. Beaucoup de ces mots proviennent du vieux français et se sont altérés ou transformés en cours de route ; d'autres subsistent intacts, d'autres enfin sont nés dans les ateliers, dits cabinets et servent toujours aux cabinotiers, dernières phalanges de ce qui fut la très renommée *Fabrique Genevoise*.

Genève, entourée de ses murailles, vivait d'une vie très particulière, sans comparaison avec d'autres villes de même importance de la province française ; sa qualité de république en fit la plus petite des grandes villes et ses habitants, jaloux de leurs droits et de leurs priviléges, ne se liaient pas facilement avec les étrangers.

Aujourd'hui, changement complet, le Genevois est conciliant, accueillant, souriant, débonnaire ; il reçoit volontiers et vit facilement en dehors de chez lui. Les vieilles murailles sont tombées, l'atelier se transforme en usine, la machine outil remplace le burin du graveur et l'argot vulgaire chasse et remplace les mots du terroir.

J'ai pensé, dit M. E. D. l'auteur de l'article, citer de mémoire quelques-uns de ces mots baroques, employés couramment dans notre enfance et contemporains des derniers types populaires dont furent la *mère Fénonnac* ; le *papa Saucisse* et la *mère Rothenbach*, pour ne citer que ceux-là.

La tête : La cabosse, le chou-rave, le caillou. Le nez : Le piton, le pif, le pivot, la griotte. Les jambes : Les guiboles, les quilles. Les yeux : Les quinquettes, les mirettes. Le petit doigt : Le gltin-glin. Les oreilles : Les esgourdes. La figure : Le moure, la binette. Un homme long et mince : Une grande giguasse, une grande quille. Un homme gros : Un boïu. Un homme petit : Un ras-terre ; un crazet, un ragot. Un chétif : Un écouveru, un tremble-au-vent. Un craintif : Un capon, une mazette, une jeannette. Un méchant : Un couenneux, une chenoille, un véreux. Un dévoyé : Une gouape, un pirate un ouapi. Un important : Une grosse-nuque, un nuquard. Un homme fier : Un fierbot, un monteur de job, un arpêtre. Un homme bête : Un petit ou gros beuf. Un esprit simple : Un niolla, un fofo, un badadia, un neuret, une mayôle, un bidaguen, un agnoti, un bidoù, un magnu. Un gamin : Un bouëbe. Un discoureur : Un parlantin, une gueule-à ressorts. Un louchon : Un bicle-l'œil, un guigne-à-gauche. Un tricheur : Un frouillon. Un glouton : Un avale-royaume. Un mécontent : Un ronneur. Un cambré : Un cambirolet. Un apprenti maçon : Un trague. Un ramoneur : Un gniâble, un gnatz. Un commissionnaire : Un message. Un portefax : Un cormoran. Un fâcheux : Une seniule, un bassin. Un mendiant : Un tau-piste. Un fonctionnaire : Un crêchier. Un valet-de-ville : Un chasse-gueux. Un gendarme : Un agot, un gâpion, un roussin, un poulard. Un nettoyeur de W.-C. : Un cure-à-fifi. Un remouleur : Un armoleau. Un râteamer : Un magnin. Un cordonnier : Un gniaf. Un enterreur : Un croquemort. Une jolie fille : Un chouquet, une quinôde. Une femme forte : Un drugeon. Une pleurarde : Une quinquerne. Une bavarde : Une jaravatte, une barjaque, une alanguée. Une femme mélangeante : Une charavoute, une fantôme. Une femme légère : Une galavarde. Une femme excentri-